

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 21 septembre 2017

**Rapporteur :
Madame Valérie POSTIC**

N° 8

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 28/09/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 28/09/2017 (accusé de réception du 28/09/2017)

Acte original consultable au service des assemblées

Hôtel de Ville et d'agglomération

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Soutien au commerce

Il est proposé au conseil municipal d'apporter son aide financière à cinq associations de commerçants pour des actions d'animations et de promotion du commerce et de l'artisanat du centre-ville de Quimper organisées tout au long de l'année 2017.

1. L'association des commerçants des Halles Saint François pour les illuminations

Depuis 2011, la ville de Quimper verse à l'association des commerçants des Halles Saint François une subvention annuelle pour l'installation des décorations de Noël. Il est convenu que l'association installe des décorations conformes à la réglementation en vigueur vis-à-vis des établissements recevant du public et ceci dans le respect d'un cahier des charges fourni par la ville.

Il est proposé de reconduire la subvention de 3 000 €.

2. L'association des commerçants du quartier du théâtre de Cornouaille

Créée en 2017, l'association des 20 commerçants du quartier du théâtre de Cornouaille a pour objet la promotion des commerces de la place du 118^{ème} RI et de la partie haute de la rue Saint Mathieu autour d'animations pour renforcer l'attractivité du quartier :

- Animation des vitrines en partenariat avec la section arts plastiques du Lycée Brizeux ;
- Décorations des vitrines « fil rouge » tous les deux mois ;
- Photos sur kakemonos pour promouvoir les métiers du quartier
- Animation dans les rues,
- Chéquier promotionnel destinés aux entreprises,
- Expositions de structures artistiques en partenariat avec l'Ecole supérieure d'art de Quimper.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 3 000 €.

3. L'association des commerçants « Les boutiques du Faubourg Saint Corentin »

Cette association comprend les rues de la Mairie, Verdelet, Toul al Laer, du Frouit ainsi que la place Alexandre Massé. Elle sollicite une subvention pour l'organisation de différentes animations dans ces rues avec des actions culturelles, musicales, vide grenier et braderie, et aussi, la création d'affiches et de dépliants visant à promouvoir le quartier.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 3 000 €.

4. L'association des Vitrites de Quimper

Pour des animations de promotion du commerce et de l'artisanat en centre-ville, l'association des Vitrites, qui regroupe 145 commerçants et artisans, sollicite financièrement la ville. Les actions qu'elle souhaite réaliser sont les suivantes :

- Remise en place de la quinzaine commerciale au mois d'avril,
- Décoration des rues du centre-ville avec des fanions faits par des artistes locaux,
- Mise à disposition gratuite du petit train lors des fêtes de fin d'année et la quinzaine commerciale,
- Animations musicales et jeux de sonorisation dans la ville,
- Promotion du commerce et de l'artisanat du centre-ville par de la communication dans la presse,
- Animations dans les halles,
- Spectacles de rues avec fanfares.

Il est proposé de renouveler la subvention de 23 000 €.

5. L'association « Carrément Quimper »

Créée en 2017, l'association réunit 31 artisans, commerçants et artistes des rues des Boucheries, de Kergariou, des Gentilshommes, du Sallé, de la Place au Beurre, du Lycée, Verdelet, Elie Fréron et du Guéodet. Elle souhaite créer des projets d'animation qui valorisent les activités commerciales et artisanales de ce quartier, avec notamment l'opération « Yarn bombing » qui va décorer la ville de couleurs vives. Des installations éphémères colorées seront posées dans quelques rues et certains arbres le long de l'Odet seront habillés de tricots ainsi que du mobilier urbain. L'esprit du projet est d'associer des entreprises, des associations et la population autour de ce festival créatif d'art urbain. Divers animations et promotions du quartier du Vieux Quimper sont également prévues tout au long de l'année.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 3 000 €.

Pour aider ces associations à financer ces animations de la ville de Quimper, après avoir délibéré (2 abstentions ; 42 suffrages exprimés dont 1 voix contre et 41 voix pour), le conseil municipal décide :

1- d'attribuer une subvention de :

- 3 000 € à l'association des commerçants des halles Saint François,
- 3 000 € à l'association du Quartier du théâtre de Cornouaille,
- 3 000 € à l'association Les boutiques du Faubourg Saint Corentin,
- 3 000 € à l'association Carrément Quimper,

23 000 € à l'association Les Vitrines de Quimper,
pour un montant total de 35 000 € (ligne 94.6574.950 « soutien au
commerce»).

2- d'autoriser monsieur le maire à signer la convention à intervenir avec
l'association des Vitrines de Quimper.